

SYNTHESE DU RAPPORT DU DELEGATAIRE A L'ATTENTION DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

■ Séance du 13 décembre 2013

■ Présentation du Rapport d'Activité 2012 du Déléataire de Service Public pour le parking Blancarde à Marseille – DSP Vinci Park n° 07/180

I. Compte rendu technique

L'année 2012 a été marquée par la mise en œuvre au mois de septembre, de 100 places P+R. Une convention a été signée dans ce cadre avec la RTM.

Les horaires d'ouverture initiaux de l'ouvrage de 8h à 18h ont été modifiés en septembre, date à laquelle les conditions d'exploitation ont changé suite à la mise en service de 100 places en parc-relais. Ainsi, le parking de la Blancarde est désormais accessible de 7h à 19h du lundi au vendredi.

Par ailleurs, la Sous-Commission Départementale de Sécurité est intervenue pour la première fois sur l'ouvrage au mois de décembre. Un avis favorable a été émis à l'issue du passage de celle-ci.

II. Compte rendu financier

1. Tarifs et fréquentation

La fréquentation horaire annuelle s'établit à 3 484 paiements, soit 26% de plus qu'en 2011.

La fréquentation de l'ouvrage varie très peu d'un mois sur l'autre avec une moyenne de 290 paiements par mois, sauf au mois d'août où elle diminue de moitié.

Le ticket moyen passe de 5,30 € à 5,82 €, soit une durée moyenne de stationnement de 3 heures et 32 minutes.

Le nombre d'abonnements stagne en 2012 avec une diminution de 1,5% correspondant à une moyenne de 150 abonnements mensuels contre 152 en 2011.

Les abonnements résidents sont prépondérants et représentent 90% des abonnements. Ils augmentent de 2,4% en 2012.

Les tarifs en vigueur pour l'exercice 2012 sont inférieurs aux tarifs plafonds contractuels. Les tarifs horaires n'ont pas évolué en 2012. En revanche, les tarifs « abonnés » ont augmenté de 2,4%.

2. Economie de la délégation

Pour l'année 2012, le total des produits augmente de 17% et s'établit à 162 k€HT. Les charges s'élèvent à 175 k€ et sont en recul de 1%. La redevance progresse en 2012 et passe de 31k€ à 33k€. Le résultat de la DSP s'améliore et s'établit à -13 k€HT contre -38 k€HT pour 2011.

Malgré une compression de 1,9% en 2012, la valeur ajoutée générée par l'activité présente une très forte croissance annuelle moyenne de 22,5% de 2009 à 2011.

A travers l'évolution de son excédent brut d'exploitation, la société déléguée voit sa rentabilité économique devenir positive en 2012 grâce à une baisse notoire de ses charges de personnel jusqu'alors en croissance annuelle moyenne de 57%.

Bien que s'améliorant de façon continue depuis 2008, le résultat d'exploitation et le résultat net (RN) avant impôts restent négatifs en 2012 en raison de l'augmentation relative des charges indirectes dont un doublement des charges de structure.

Nonobstant une amélioration en rythme annuel moyen de 53% depuis 2008, la marge définie par le ratio Résultat net / Chiffres d'affaires reste négative en 2012.

Les résultats actuels que l'on peut qualifier de relativement médiocres sont à apprécier à l'aune de la montée en charge d'un parking en activité depuis seulement 5 ans.

Au titre de 2013, le délégataire prévoit une croissance de ses produits d'activité de 13%, dont 16% au titre des usagers abonnés mais également un rehaussement des charges à hauteur de 14.7%. La réalisation de ces prévisions pourrait retarder encore la réalisation d'un résultat positif pour la DSP du parking Blancarde.

III. Qualité du service

Pour l'exercice 2012, le délégataire indique avoir subi une dégradation de matériel dans l'issue de secours métro.

L'ensemble des moyens de paiement sont proposés, y compris le télépéage Liber'T.

Le parc a fait l'objet de vingt réclamations en 2012 sept concernaient des dysfonctionnements constatés au sein du parking et treize des demandes de renseignements d'ordre pratique et commercial.

IV. Conclusion générale sur la vie du service sur l'exercice 2012

La montée en charge de l'ouvrage est relative, même si le total des produits s'améliore.

La convention signée avec la RTM pour la mise à disposition de 100 places en P+R, devrait avoir une incidence positive sur la montée en charge du parking Blancarde.

Proposant des résultats globaux relativement modestes et de faibles perspectives, la DSP ne présente cependant pas de réel risque pour la CUMPM tant en termes d'exploitation du service public de stationnement délégué que de rentabilité du délégataire.